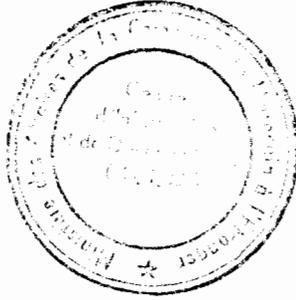


Sous la direction de

**Didier LAPEYRONNIE**



# Les politiques locales d'intégration des minorités immigrées en Europe et aux Etats-Unis

Enregistré le	17/12/93
N° d'inventaire	628
Cote	

# TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION :		
	L'intégration des minorités immigrées <i>par Didier LAPEYRONNIE</i>	2
IMMIGRATION ET POLITIQUES LOCALES EN REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE	<i>par Xavier BOUGAREL</i>	25
IMMIGRATION ET POLITIQUES LOCALES EN BELGIQUE	<i>par Bernard FRANCO</i>	91
POLITIQUES D'INTEGRATION LOCALE AUX PAYS-BAS	<i>par Catherine DELCROIX</i>	151
IMMIGRATION ET POLITIQUES LOCALES EN SUEDE	<i>par Kristina ORFALI</i>	215
MINORITES ETHNIQUES ET POLITIQUES LOCALES EN GRANDE BRETAGNE	<i>par Danièle JOLY</i>	345
IMMIGRATION ET POLITIQUES LOCALES D'INTEGRATION EN FRANCE	<i>par Marcin FRYBES</i>	389
IMMIGRATION ET POLITIQUES LOCALES AUX ETATS-UNIS	<i>par Sophie BODY-GENDROT</i>	437

## CONCLUSION

Les Etats comme les municipalités subissent de plein fouet les effets de politiques décidées à l'échelon fédéral et qu'il ne maîtrisent pas, tels que le nombre d'immigrants et de réfugiés admis chaque année, les mesures prises à l'égard des sans papiers, l'aide sociale et les allocations accordées aux diverses catégories, la discrimination selon le pays d'origine. Néanmoins, ils doivent, dans un souci humanitaire, prodiguer des services à des personnes dont ils sont incapables d'endiguer le flot. Ils sont censés faire l'évaluation de leurs difficultés et des coûts encourus pour l'accueil puis pour l'intégration des étrangers et en demander rétribution à Washington. Mais ce projet se heurte à plusieurs obstacles : il leur est difficile de faire apparaître clairement les dépenses, compte-tenu de leur propre inefficacité bureaucratique et de la complexité de l'évaluation (on sait que la Californie va bientôt manquer d'eau, comment en rendre responsables les nouveaux venus ?) ; ensuite, l'échelon fédéral, accablé par un fort déficit budgétaire, reste sourd aux revendications des échelons subnationaux et doit se faire rappeler à l'ordre par les juges pour répondre à ses obligations, ce qui est un processus lent et tortueux pour les communes et les Etats (les procès intentés à l'occasion du recensement de 1980 ne sont pas encore clos) ; enfin, pour satisfaire l'opinion, la Maison Blanche ou le Congrès prennent fréquemment des mesures à court terme (lutte contre la drogue), ce qui, faute de budget, entraîne la suppression d'autres politiques de droit commun facilitant l'insertion à moyen terme. Les efforts entrepris sur plusieurs années sont alors perdus.

Quelle conception devrait inspirer les politiques locales ? On sait que les mesures spécifiques d'action préférentielle à destination des minorités ont deux effets pervers : celui de stigmatiser l'assisté et de le marginaliser et celui de susciter le ressentiment des autres groupes. L'histoire spécifique des Noirs américains est là pour nous le rappeler. On sait également que les politiques destinées à favoriser les contacts interculturels ont peu d'effets, soit qu'elles mettent en action un dispositif bureaucratique trop lourd, soit qu'elles ne constituent pas la priorité des priorités. On sait, enfin, car de nombreux procès intentés par les étrangers l'ont révélé, que les nouveaux venus ont néanmoins besoin de dispositifs spécifiques pour compenser leur handicap de départ. C'est ainsi que se justifient certaines mesures : le bilinguisme dans les écoles comme une passerelle temporaire destinée à favoriser une meilleure insertion

ultérieure dans le système scolaire global ou les interprètes dans les hôpitaux et les administrations comme décrypteurs nécessaires d'un système d'intelligibilité à l'autre.

Ce sont dans les formes les plus décentralisées que l'on peut mesurer l'efficacité d'une commune. En dehors de New York qui a réellement tenté d'introduire une coordination dans ses services, il n'existe pas de politique cohérente et globale à l'égard de l'intégration des étrangers et des minorités à l'échelon local aux Etats-Unis. La fragmentation inhérente au fédéralisme sert d'excuse aux instances locales pour ne pas intervenir, à l'exception de quelques villes-sanctuaires s'enhardissant à défier Washington en vertu d'une longue tradition d'autonomie locale. Mais le déficit économique chronique de ces villes et la situation de concurrence constatée entre les couches sociales inférieures américaines et étrangères limitent ces efforts. On ne peut reprocher aux décideurs politiques de favoriser en priorité les groupes qui, en raison de leur ancienneté, de leurs efforts et de leurs victoires passées forment une majorité ou en sont les alliés. Dans ce contexte, les étrangers sont les plus mal placés, même s'ils réussissent à faire jouer les solidarités minoritaires. Cet objectif est d'ailleurs difficile à atteindre, compte tenu des conflits inter-générationnels, interethniques, internationaux et de la propension du système à les encourager.

La différence la plus importante, nous semble-t-il, entre l'Europe et les Etats-Unis dans ce domaine tient au mythe qui veut que les autorités n'aient pas à intervenir, puisque l'intégration se fera automatiquement grâce au bien-être et à *l'American Way of Life*. Or l'objet du mythe est de fournir un modèle logique pour résoudre une contradiction, selon l'expression de *Claude Levy-Strauss* dans *l'Anthropologie structurale*. Ce mythe, intériorisé par les étrangers - ou plus exactement la réalité américaine transformée en mythe sélectif et simplificateur de cette réalité, transformation résultant à la fois des messages issus du système médiatique et de l'attente des populations immigrant aux Etats-Unis, n'a-t-il pas pour fonction de surmonter la contradiction entre des processus dont les divergences sont d'autant plus essentielles qu'elles sont cachées ? En position de faiblesse, les étrangers élaborent des stratégies de compensation. Faute de pouvoir dénoncer l'exploitation, la misère et la discrimination, ils se taisent, repartent sans qu'on le sache et le pouvoir symbolique du mythe se perpétue avec la complicité de ceux qui ne veulent pas savoir qu'ils le subissent. Tous les enfants des immigrants, qu'il s'agisse

des jeunes soviétiques juifs de Brighton Beach ou des Haïtiens de Miami, s'habillent en jeans, T-shirts, blousons et baskets et l'assimilation culturelle se fait d'autant plus aisément que les produits syncrétiques de la culture américaine destinés à la jeunesse sont conçus, fabriqués et distribués par d'excellents professionnels. Ceci ne signifie pas pour autant que ces jeunes soviétiques et haïtiens ne parlent plus russe ou créole à la maison. Ils conservent leur mode de pensée, les codes de l'intimité et les traditions dont le conservatoire est la langue. S'il est aisé de relever les signes d'américanisation, leur degré d'intériorisation pose des questions auxquelles on ne sait pas encore répondre. Nous savons peu ou rien de leur réinterprétation, et du refaçonnement du "modèle" américain par ceux qui le confrontent. C'est d'ailleurs la force de ce "modèle" de se maintenir sans mettre en question les identités de ceux qui sont fréquemment venus de leur plein gré y adhérer sans que soient mises en question leurs identités. Aussi comprend-on alors pourquoi les "politiques" sont tellement en retrait par rapport aux processus d'une société, en flux, en permanence en train de se remodeler.